



**KPMG AUDIT IS**  
Tour EQHO  
2 Avenue Gambetta  
CS 60055  
92066 Paris la Défense Cedex  
France

 Crowe Horwath.  
Rsa  
Membre indépendant de Crowe Horwath International  
11-13, avenue de Friedland  
75008 Paris  
France

*Crosswood S.A.*

***Rapport des Commissaire aux comptes sur la  
réduction du capital***

**Assemblée générale mixte du 21 juin 2018 - résolution n° 9**

**Crosswood S.A.**

**8, Rue de Sèze - 75009 Paris**

*Ce rapport contient 2 pages*



**KPMG AUDIT IS**  
Tour EQHO  
2 Avenue Gambetta  
CS 60055  
92066 Paris la Défense Cedex  
France

 Crowe Horwath  
**Rsa**  
Membre indépendant de Crowe Horwath International  
11-13, avenue de Friedland  
75008 Paris  
France

## **Crosswood S.A.**

Siège social : 8, Rue de Sèze - 75009 Paris  
Capital social : € 10 632 960

## **Rapport des Commissaire aux comptes sur la réduction du capital**

Assemblée générale mixte du 21 juin 2018 - résolution n° 9

A l'Assemblée générale de la société Crosswood S.A.,

En notre qualité de Commissaires aux comptes de votre société et en exécution de la mission prévue à l'article L. 225-209 du Code de commerce en cas de réduction du capital par annulation d'actions achetées, nous avons établi le présent rapport destiné à vous faire connaître notre appréciation sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée.

Votre Conseil d'administration vous propose de lui déléguer, pour une durée de 18 mois à compter du jour de la présente assemblée, tous pouvoirs pour annuler, dans la limite de 10% de son capital par période de 24 mois, les actions achetées au titre de la mise en œuvre d'une autorisation d'achat par votre société de ses propres actions dans le cadre des dispositions de l'article précité.

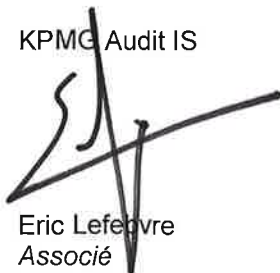
Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences conduisent à examiner si les causes et conditions de la réduction du capital envisagée, qui n'est pas de nature à porter atteinte à l'égalité des actionnaires sont régulières.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée.

Les Commissaires aux comptes

Paris La Défense, le 31 mai 2018


KPMG Audit IS



Eric Lefevre  
Associé

Paris, le 31 mai 2018

Rsa



Jean-Louis fourcade  
Associé